



## Licenciment et contrat de travail

Par **cervera**, le **19/04/2008** à **10:53**

j'ai un contrat de travail de 80H /mois depuis le 17 décembre  
ce monsieur m'a fait le contrat pour travailler chez sa voisine.  
or elle est tombée malade fin janvier ,et elle est décédée le 17 mars.  
ce monsieur ne m'a pas encore licencié, doit -il me payer jusqu'a la date de licenciement